

## Fiche technique

**REFERENCE N1-20**

**DUREE** : 7 heures

**COUT** : 1250 €

# LES RISQUES PSYCHO-SOCIAUX EN MILIEU DE TRAVAIL

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

Formation initiale sur ce que recouvrent les risques psycho-sociaux, les facteurs de risque en milieu de travail et leurs conséquences

## PUBLIC

Membres du comité de pilotage des RPS, membres du CSE, Direction

## PREREQUIS

Pas de prérequis nécessaire

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Être capable de

- Comprendre les mécanismes du stress, et notamment du stress professionnel
- Reconnaître les différents types de violences, externes et internes
- Identifier les facteurs de risques psycho-sociaux en milieu de travail
- Appréhender les leviers d'action pour la prévention des risques psycho-sociaux.

## CONTENU

- **Mettre des mots sur les maux**
  - Les risques et les troubles psychosociaux
  - Stress, Burn-out
  - Les violences
  - Harcèlement : une notion juridique
  - Conséquences sur la santé physique et mentale
  - Signaux d'alerte : les repérer
- **Identifier les facteurs de risque**
  - Les exigences du travail
  - Les exigences émotionnelles
  - Les relations au travail
  - Les besoins personnels

- **Les leviers d'action**

- **Prévention tertiaire** : réponse immédiate à un problème urgent pour faire cesser une situation dégradée
- **Prévention secondaire** : acquisition d'outils pour faire face aux situations de tension
- **Prévention primaire** : combattre le risque à la source

### OUTILS PEDAGOGIQUES

- Séances de formation en salle / vidéoprojecteur
- Exposés théoriques et pédagogie participative / paper-board ou tableau
- Cas pratiques / paper-board ou tableau
- Partage d'expériences
- Mises en situation

### ORGANISATION PRATIQUE

- 1 journée, horaires : 08h30 à 12h00 / 13h00 à 16h30 (*modulables*)
- Lieu de la formation : dans les locaux du Centre Fichter à Saint-Pierre, ou locaux mis à disposition par l'entreprise
- Nombre de participants : 12 maximum par session.

*Les repas des stagiaires sont libres, non pris en charge par l'organisme de formation.*

### MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Cette formation est organisée en intra-entreprise.

Elle fait l'objet d'une convention entre l'organisme et le prestataire précisant notamment les dates et lieux de la formation, ainsi que la liste des participants.

La participation de personnes en situation de handicap fera l'objet d'une rencontre préalable avec le référent handicap de l'entreprise ou, à défaut, avec le responsable des ressources humaines pour optimiser leur accueil.

### DISPOSITIF DE SUIVI DE L'EXECUTION ET D'EVALUATION DES RESULTATS

Feuilles de présence  
Questions orales ou écrites  
Mises en situation  
Élaboration d'outils internes adaptés  
Formulaires d'évaluation de la formation par les stagiaires

### RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Jonathan SAUTEUR – Psychologue du travail